

# NOTE EXPLICATIVE DE LA CONCEPTION DU PLAN DE CLASSEMENT POUR LE CEDRHE

Pierre de Toledo, Marcin Trzmielewski, Emmanuelle Alzingre



28 MARS 2017

UNIVERSITE PAUL VALERY MONTPELLIER 3 Licence Professionnelle Info-Doc 2016/2017

### Table des matières

1.	Présentation du projet	3
	1.1. Présentation générale de l'établissement	
	1.2. Présentation des objectifs	4
	1.3. Présentation des contraintes spécifiques et de l'application de la mise en œuvre du plan de classement	
2.	. Réalisation du projet	7
3.	. Comptes rendus	9
	3.1. Compte rendu du rendez-vous avec Mme André au CEDRHE du 18 janvier 2017	9
	3.2. Compte rendu du 20 février 2017	10
	3.3. Compte rendu du 28 février 2017	11
	3.4. Compte rendu de réunion, Cedrhe, 20 mars 2017	14
	3.5. Compte rendu de réunion, Cedrhe, 22 mars 2017	14
4.	. Document final	16
	4.1. Dix classes principales du plan de classement Sciences de l'éducation	16
	4.2. Version détaillée du plan de classement Sciences de l'éducation	17
	4.3. Tableau auxiliaire - états et territoires du monde moderne	25
В	ibliographie	27

Il y a un vertige taxonomique. Je l'éprouve chaque fois que mes yeux tombent sur un indice de la Classification Décimale Universelle (C.D.U.). Par quelles successions de miracles en est-on venu, pratiquement dans le monde entier, à convenir que : 668.184.2.099 désignerait la finition du savon de toilette<sup>1</sup>. George Perec, Penser/Classer

<sup>1</sup> PEREC, Georges, *Penser/Classer*, Paris, Points, 2015.

# 1. Présentation du projet

Ce projet tutoré avait pour but d'aider à la conception d'un plan de classement pour le Centre d'études, de documentation et de recherche en histoire de l'éducation <sup>2</sup>(Cedrhe).

#### 1.1. Présentation générale de l'établissement

Le Cedrhe est une bibliothèque spécialisée et de recherche en histoire de l'éducation de la faculté d'Éducation-Université de Montpellier. Le centre a été créé en 1992, à l'initiative d'un groupe de professeurs qui souhaitaient favoriser la recherche en histoire de l'éducation et particulièrement sur les manuels scolaires.

Les collections ont été constituées à partir du fonds personnel de son fondateur principal, Pierre Guibbert, qui a fait don de sa bibliothèque personnelle de 3000 manuels scolaires, puis de dons successifs soit de particuliers soit d'institutions : le CRD (fonds courant de la Faculté d'Éducation), le CRDP (Centre régional de documentation pédagogique), les écoles.

Aujourd'hui le fonds se constitue de 25000 monographies du XIXe au XXIe siècle, dont 16000 manuels scolaires et livres du professeur français, de documents divers de pédagogie et didactique d'une collection de près de 5000 films fixes, de revues, et dans une moindre mesure d'objets scolaires (cartes murales, appareils de projection, globe, etc.). Il se compose également d'un fonds courant d'ouvrages sur le domaine histoire de l'éducation.

Le fonds est majoritairement conservé en magasin, avec pour cote un numéro d'inventaire, certains ouvrages sont en libre accès mais sont classés également par numéro d'inventaire sans réelle cohérence dans leur agencement.

http://www.fde.umontpellier.fr/internet/site/cedrhe/presentation/modele/index.php?f=index]. Consulté le 28.03.2017

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Cedrhe, *Présentation*, [En ligne :

Le fonds fait actuellement l'objet d'un catalogage rétrospectif, environ un quart du fonds de monographies est signalé sur le sudoc. La base constituée initialement sur BCDI n'a pu être reversée dans le Sudoc car elle est lacunaire (titres incomplets, erreurs dans les dates..).

Les publics du centre sont particulièrement des étudiants de Master, des doctorants, des enseignants, des chercheurs de la Faculté d'Éducation mais aussi d'autres universités.

#### 1.2. Présentation des objectifs

Le Cedrhe a souhaité modifier l'agencement du libre accès du fonds courant de monographies avec des entrées thématiques et pour ce faire réaliser un plan de classement s'est avéré nécessaire. Celui-ci portera uniquement sur des ouvrages « récents ».

Tout d'abord, il est fréquent que des usagers entrent dans la bibliothèque, souhaitant « regarder » les collections mais en l'absence d'un classement cohérent, ils sont rapidement découragés. Il s'agit donc de donner une image plus « professionnelle » et de présenter un fonds classé au public ; cette démarche si elle semble évidente, n'a jamais été entreprise.

Il s'agit également d'évaluer et de compléter les collections : le classement des documents en magasin et l'absence d'indexation dans la base BCDI ne permettent pas d'avoir une vision d'ensemble du fonds de monographies. Afin de confirmer son statut de bibliothèque spécialisée, le Cedrhe a souhaité pouvoir déterminer des thématiques pour lesquelles il serait nécessaire de proposer des collections riches et spécialisées aux usagers.

Favoriser l'accès au document est également aujourd'hui une nécessité pour les bibliothèques. Le Cedrhe n'effectue actuellement pas de prêt, la consultation se fait

uniquement sur place. Ceci est adapté et cohérent pour la consultation du fonds patrimonial mais peu pour celle du fonds courant qui n'est, en conséquence, pas du tout utilisé par les usagers.

# 1.3. Présentation des contraintes spécifiques et de l'application de la mise en œuvre du plan de classement

La première contrainte est une contrainte d'espace, le Cedrhe est une petite bibliothèque et l'espace disponible est réduit. Le libre accès pourra accueillir environ 1500 documents.

La seconde contrainte est de créer un plan de classement pour un fonds existant et qui reste difficile à évaluer et qu'il faudra compléter (ce qui postule d'effectuer des acquisitions et donc un budget alloué à ce projet) et d'opérer des sélections. Ce projet est en tout état de cause long à mettre en œuvre et nécessite la planification de toutes les étapes.

Il a été nécessaire d'engager une réflexion sur les thématiques que nous souhaitions mettre en avant et en libre accès. Certaines sont évidentes telles que les documents généralistes sur l'histoire de l'éducation, l'histoire du système éducatif, etc. D'autres sont plus liées à des thématiques de recherches propres au centre : études sur les manuels scolaires, sur la culture matérielle de l'éducation... De plus, le public se compose principalement d'étudiants en master ou en doctorat, ainsi que d'enseignants-chercheurs ; étudiants comme enseignants sont majoritairement des historiens. Il faudra tenir compte de cette spécificité également pour le choix des thématiques.

Une fois les grandes thématiques déterminées, il a fallu choisir et développer une classification pertinente. Le caractère spécialisé de la bibliothèque nécessite d'effectuer des choix quant au système de cotation afin de ne pas avoir des cotes trop complexes.

Une fois, le plan de classement validé, il s'agira ensuite d'établir les listes d'ouvrages qui seront proposés au libre accès, à partir notamment de la bibliographie d'histoire de l'éducation qui recense toutes les publications en histoire de l'éducation afin de pointer les ouvrages déjà présents dans les collections au Cedrhe et ceux qu'il faudra acquérir. Il faudra reléguer en magasin les ouvrages qui occupent actuellement les étagères du libre accès. Une recotation ne sera pas nécessaire car ces documents ont des cotes magasins. Il sera cependant nécessaire d'attribuer une cote, d'équiper (couverture et code barre), de signaler dans l'opac et de classer les ouvrages sélectionnés pour le libre accès. Les opérations d'équipement, de prêts/retours/rappels des retards seront autant de tâches supplémentaires pour les personnels de la bibliothèque mais cela semble aujourd'hui tout à fait nécessaire au fonctionnement et au rayonnement du centre.

## 2. Réalisation du projet

La première étape de ce projet était bien évidemment de prendre contact avec Mme Hélène André, en charge de ce projet au sein du Cedrhe. Ceci nous a permis de mieux définir la demande (par rapport au public, ou bien encore par rapport à la nature des documents, à leur contenu ou à leur nombre). De plus, nous avons ainsi acquis quelques pistes sur la pertinence des classifications à envisager. Dans un premier temps, la CDU semblait moins indiquée, car les usagers sont en général moins familiers avec celle-ci, et la CDD apparaissait comme plus adéquate à une classification systématique.

Nous avons ensuite pu démarrer le coeur du projet. Nous avons identifié, à travers des recherches et les échanges avec Mme André, plusieurs structures similaires, qui avaient développé un plan de classement sur mesure, et avons décidé de les contacter afin d'examiner leurs choix, et potentiellement de nous en inspirer. Parallèlement, nous avons consulté quelques ouvrages portant spécifiquement sur les plans de classement.

Il nous fallait aussi nous familiariser un peu avec le fonds, afin de se rendre compte des documents concernés par notre plan de classement. Nous avons donc effectué quelques recherches sur le Sudoc, et Mme André nous a par ailleurs fourni des listes thématiques à compulser.

Une fois ces éléments acquis, nous possédions une meilleure compréhension de ce qu'est un plan de classement, et de ce sur quoi le nôtre allait porter. Mais pour pouvoir avancer, il nous fallait une connaissance plus poussée des classifications; nous nous sommes donc plongés dans la Classification décimale de Dewey et dans la Classification décimale universelle. En outre, pour pouvoir bien cibler les éléments qui nous intéressaient dans ces classifications, nous avons, avec Mme André, défini les grandes thématiques du fonds. Cela a soulevé un nouveau questionnement : fallait-il privilégier une approche thématique ou une approche disciplinaire ?

Afin de trouver une réponse, nous avons suivi le conseil de nos professeurs référents, et avons élaboré des plans de classement pour les deux scénarios, selon

les deux classifications. Les premières tentatives furent infructueuses, mais riches en enseignement. Avec l'aide des professeurs, nous avons mieux défini les étapes et la méthodologie à suivre, et avons pu produire deux nouvelles ébauches de plan de classement, un basé sur la classe 37 de la CDU, l'autre sur la classe 370 de la CDD.

Un nouvel entretien avec Mme André a permis d'opérer un choix : en effet, il s'est avéré à la lecture de ces ébauches que la CDD n'était pas adaptée à la structure et au fonds, et il a donc été décidé d'adopter la CDU. La question de l'approche thématique ou disciplinaire demeurait cependant ; afin de pouvoir déterminer laquelle était la plus pertinente, Mme André nous a demandé de préparer deux plans. L'un a donc été conçu au sein de la classe 37 (plutôt axé sur les thématiques), tandis que l'autre reprenait les dix classes de la CDU (plutôt axé sur les disciplines). Bien entendu, dans un cas comme dans l'autre, des aménagements ont été faits pour rester cohérent avec la spécificité du fonds. Ce travail a pu être affiné grâce à des relectures des professeurs.

Nous avons présenté ces deux versions du plan lors d'une dernière rencontre avec Mme André. Cette dernière a porté son choix sur la classe 37 ; la classification basée sur toutes les classes reprenait quasiment intégralement la classe 37, et était de ce fait assez conséquente ; de plus, beaucoup de sous-classes apparaissaient comme peu pertinentes dans les différentes classes, et la classe 3 risquait de n'être remplie qu'en 37. Quelques retouches ont permis de finaliser le plan de classement. Bien entendu, celui-ci est susceptible d'être modifié lors de son application, en fonction des nouvelles problématiques qui pourraient alors émerger. Mme André s'est déclarée tout à fait satisfaite du plan de classement ainsi produit, et nous l'avons donc validé.

3. Comptes rendus

3.1. Compte rendu du rendez-vous avec Mme André au

CEDRHE du 18 janvier 2017

RDV avec Madame André le 18.01.2017, 14h-16h30 au Cedrhe

Présents : Emmanuelle Alzingre, Marcin Trzmielewski, Pierre De Toledo

Marcin, Pierre et moi avons eu RDV mercredi 18 janvier 2017, avec la documentaliste

en charge du CEDRHE situé dans la Faculté d'Éducation à Montpellier, Mme André.

Le projet de Mme André est de faire équiper, et cataloguer les monographies

"courantes" (actuelles), afin de donner de la visibilité à ces collections et permettre le

prêt. Actuellement la documentaliste se sert de BCDI pour établir des listes

bibliographiques mais cela ne permet pas d'assurer le prêt.

Au préalable, il nous faut travailler sur le projet de classement des ces collections. Ce

plan de classement ne concerne pas les fonds patrimoniaux conservés dans la

réserve.

Le public qui consulte les documents courants est composé à 90% d'historiens et les

autres lecteurs sont des étudiants de la Faculté d'Éducation qui travaillent sur l'histoire

des sciences.

25000 de ces monographies sont signalées dans BCDI.

Sur ces 25000, 5000 monographies sont cataloguées dans le SUDOC.

5000 films fixes vont faire l'objet d'une recherche de classement également.

Ces ouvrages sont destinés à être consultables en libre accès.

Mme André souhaiterait abandonner le projet de classer en CDU (cette classification

déroute les lecteurs qui sont peu familiers avec elle). Elle insiste sur le fait que le

classement doit être extensible (il doit permettre le classement de nouveautés dont le

CEDRHE fera l'acquisition).

Nous supposons que nous devons nous orienter vers une classification systématique

(qui est en lien avec le contenu de l'ouvrage) comme la CDD par exemple. Cependant

à Pau, à Lyon, et à l'Université de l'Artois, il y a eu déjà trois expériences de classement

"maison" concernant des fonds semblables aux fonds du CEDRHE à Montpellier. Nous

avons maintenant les liens pour les contacter.

3.2. Compte rendu du 20 février 2017

Le 20.02.2017, 9h-12h, salle E109

Présents : Emmanuelle Alzingre, Marcin Trzmielewski, Pierre De Toledo

1. Activités menées depuis le dernier RDV ayant eu lieu le 18 janvier 2017 au

CEDRHE:

• Lecture de l'ouvrage de Bertrand Calenge Mettre en oeuvre un plan de

classement, Villeurbanne, Presses de l'Enssib, 2009. (fiche de lecture)

• Contact par mél avec Mme André (les dates de séances, coordonnées des

établissements similaires).

Contact (téléphonique) avec deux établissements similaires à Pau et à Limoges

Entretien avec les professeurs responsables du projet tutoré.

Consultation de la version intégrale de la 23ème édition de CDD (biblio de

l'ITIC) et la CDU (table 370).

Recherche sur le SUDOC des ouvrages signalés par le CEDRHE.

Contact avec Mme André (Compte rendu des activités menées depuis le dernier

RDV et demande d'une liste d'ouvrages concernés par le plan de classement

afin de pouvoir dégager des catégories).

Repérage d'un nouvel établissement similaire (LRHRA à Lyon) : http://rhe.ish-

lyon.cnrs.fr.,

http://bhef.ish-

<u>lyon.cnrs.fr/simple\_search.php?TITRE=lyc%E9e&AUTEUR=&ANNEE=&page</u>

=0, Emmanuelle Picard)

#### 2. Activités à venir :

• Consultation d'une liste de titres extraite du SIGB pour connaître le fonds :

(Titres, volumétrie, type de documents, exemple de notices)

• Faire une fiche de lecture de l'ouvrage de Calenge

• Etablir une liste de pôles

• Recontacter Limoges et Artois

• Imaginer quels documents pourront venir : période manquante, etc.

• Chercher ce que c'est l'histoire de l'éducation, voir ce qui intéresse les

scientifiques (axes de travail, courants, chercheurs, disciplines). Collection :

Que sais-je?, Repères., Universalis.

• Les entrées au niveau des thèmes et de la nature des documents (manuel

scolaires, dictionnaires) et les critères de date.

Partir de la Dewey, imaginer le scénario et faire le test avec le fonds

#### 3.3. Compte rendu du 28 février 2017

RDV avec Madame André le 28.02.2017 à 13h30-17h30 au Cedrhe

Présents : Marcin Trzmielewski, Emmanuelle Alzingre, Pierre De Toledo

a. Activités menées par Mme André depuis notre dernier RDV au CEDRHE :

• Vu l'absence de mots-clés dans la base de données, elle n'a pas pu sortir une

liste thématique d'ouvrage, cela restera quasiment impossible tant qu'il n'y aura

pas eu d'indexation de faite. Ensuite elle a fait une liste avec les essais en

excluant les documents qui ne l'intéressaient pas. Finalement, elle a exclu les

ouvrages parus avant 2005 (pas de justification particulière pour cette date, il

s'agissait juste de fixer un critère), et a fait l'échantillon. Elle a obtenu une liste

de 500 ouvrages, et a commencé à dégager les thématiques pour chaque

ouvrage, afin de les catégoriser.

- Son objectif est de réaliser une vitrine en histoire de l'éducation.
- Elle estime que quatre étagères (quatre travées) de documents sont concernées par le plan de classement, ce qui correspondrait à peu près à 1600 ouvrages (en réalité, on sera probablement sur moins). La date n'est pas un frein à la mise en accès libre.
- En parallèle, elle a mené une réflexion sur ce qui nous intéresse pour le plan de classement (par exemple, le Cedrhe possède beaucoup d'ouvrages de linguistique, qui ne sont pas très pertinents pour l'histoire de l'éducation).
- Une bibliographie de l'histoire de l'éducation existe, avec théoriquement tous les documents en histoire de l'éducation répertoriés, mais il y a beaucoup de bruit. Elle permet de découvrir des ouvrages qui manquent au fonds du CEDRHE.
- b) Le type d'accès aux collections et les thématiques dégagées par Mme André :

Il peut y avoir deux approches, soit une approche thématique, soit une approche par disciplines. L'approche disciplinaire est peut-être plus pertinente, toutefois elle présente des limites (le chevauchement des disciplines impose parfois des choix). Nous avons tenté de dresser une liste exhaustive des disciplines :

**Disciplines :** philosophie, français (ces deux disciplines sont peut-être à regrouper), histoire (p.ex. histoire syndical de l'éducation physique), géographie, mathématiques, éducation civique, morale, EPS, Arts (cinéma ?), langues vivantes, lettres (latin, grec), informatique, langues régionales ?

Accès disciplinaire (entrée thématique) : généralités + disciplines (Séparer l'histoire de la pédagogie et des disciplines)

- **Généralités** l'histoire de l'éducation (p.ex. grandes réformes)
- Etude sur manuels scolaires (L'image de la guerre dans les manuels scolaires, l'enseignement des sciences et des mathématiques, etc.) (faut-il suivre une thématique de la recherche sur les manuels scolaires, ou au contraire intégrer ces études dans des champs disciplinaires ?)
- L'Histoire de l'enseignement de l'histoire beaucoup d'ouvrages (faut-il faire des sous-classes concernant les périodes?)
- **Histoire de l'enfance** (sociologie, enfant dans la famille)

- Les sciences pas beaucoup d'ouvrages (physique, chimie, sciences naturelles)
- Histoire des disciplines
- Questions vives
- Histoire de la formation des enseignants
- Biographies des scientifiques, des hommes politiques (des ministres ont marqué l'histoire de l'éducation, donc est-ce qu'on les met dans l'histoire de l'éducation ou dans les biographies ?, des pédagogues, des philosophes de l'éducation des psychologues ? (comme Henri Wallon) Parfois il s'agit des mêmes personnes, parfois ils se recoupent, se pose alors le problème de savoir comment les traiter. Le même problème se pose pour les méthodes (comme la méthode Freinet), à quel champ les rattacher ?
- Edition jeunesse (beaucoup de choses, à la fois sur le scolaire et sur la littérature jeunesse)
- L'étude sur les objets pédagogiques (les tableaux, mobilier scolaire, etc.), de plus en plus de recherches paraissent dans ce domaine, créer un champ "culture matérielle"?
- Etudes comparatives (souvent à une échelle internationale, p.ex. La citoyenneté à l'école en France et en Angleterre)
- c) En concluant notre échange d'informations, nous pouvons dégager de nouvelles activités :
  - Consulter le classement du fonds de l'histoire de l'éducation à la BU Lettres (Université Paul Valéry).
  - Contacter LRHRA à Lyon (Mme Picard). Apparemment Emmanuelle Picard est assez connue dans l'histoire de l'éducation. Peut aussi nous permettre d'être redirigés vers d'autres organismes.
  - Envoyer une fiche de lecture de l'oeuvre de Calenge à Mme André.
  - Connaître mieux le fonds du CEDRHE concerné par le plan de classement (Mme André va nous envoyer une liste avec les échantillons thématiques.)
  - Regarder la bibliographie de l'histoire de l'éducation de l'INRP [En ligne : http://bhef.ish-lyon.cnrs.fr/].

Approfondir la connaissance de la CDU et CDD. Dégager les similarités et

disparités entre ces deux classifications, leurs spécificités.

• Travailler avec les professeurs responsables du projet sur le plan de

classement. Essai de création des indices/cotes à partir des thématiques

dégagées par Mme André.

Proposer le prochain rendez-vous au CEDRHE.

3.4. Compte rendu de réunion, Cedrhe, 20 mars 2017

RDV avec Madame André le 20 mars, 9h-12h au Cedrhe

Présents : Emmanuelle Alzingre, Marcin Trzmielewski, Pierre De Toledo

Nous avons proposé un plan de classement à partir de la table 37 en CDU et 370 en

CDD.

La CDU a été retenue car pour le domaine « sciences de l'éducation », la CDD

différencie le niveau primaire et le niveau secondaire, ce qui nous a semblé moins

pertinent pour le cas du Cedrhe.

Madame André nous a demandé de proposer un plan de classement en CDU en

utilisant l'ensemble des tables pour une approche disciplinaire, en plus de celui basé

sur la table 37.

Un point a été fait sur les conditions de ce projet de plan de classement pour une

bibliothèque spécialisée : contraintes spécifiques, objectifs, enjeux.

Une lecture générale du plan de classement a été effectuée, puis nous avons procédé

à une vérification de chacun des indices retenus afin de s'assurer de leur pertinence.

3.5. Compte rendu de réunion, Cedrhe, 22 mars 2017

RDV avec Madame André le 22 mars, 13h30-16h30 au Cedrhe

Présents : Emmanuelle Alzingre, Marcin Trzmielewski, Pierre De Toledo

Nous avons proposé deux plans de classement en CDU, l'un à partir de la table 37, l'autre avec les grandes classes.

Le premier plan de classement (37) s'est avéré plus pertinent : le plan utilisant toutes les classes nécessite quand même un développement important de la table 37 et enlève finalement de la cohérence à l'ensemble. C'est donc celui-ci qui est retenu et sur lequel nous avons continué de travailler.

Nous avons affiné et précisé la classe 372 (disciplines) ainsi que les classes concernant les biographies et la culture matérielle de l'éducation.

Nous avons validé ensemble ce plan de classement et il sera précisé si besoin lors de la mise en œuvre concrète et l'attribution des cotes à chaque document.

# 4. Document final

# 4.1. Dix classes principales du plan de classement Sciences de l'éducation

INDICE	LIBELLE	NOTES
37	Généralités des sciences de l'éducation	Bibliographies, dictionnaires. Histoire générale de l'éducation et par pays. Concepts fondamentaux, politique de l'éducation, pédagogie.
371	d'enseignement et de	Direction d'établissement d'enseignement. Formation des enseignants. Méthodes éducatives, systèmes d'éducation. Culture matérielle. Hygiène scolaire.
372	Didactique générale. Contenus d'enseignement	Disciplines scolaires
373	Enseignement scolaire général	Organisation de l'enseignement. Enseignement préscolaire, primaire, secondaire et professionnel.
374	Enseignement et formation extrascolaires. Formation continue	Formation de la jeunesse, éducation des adultes.
375	Histoire sociale et histoire de l'enfance	Par période et par pays. Généralités.
376		Organisation. Handicapés physiques. Organisation de groupes spéciaux et des minorités nationales.

377	Education technique.	Organisation. Ecoles de formation des
	Formation professionnelle	enseignants.
378	Enseignement supérieur	Organisation. Grades, diplômes. Bourses d'étude
379	Loisirs en plein air, récréation	Classes en extérieur, sorties éducatives, voyages scolaires.

# 4.2. Version détaillée du plan de classement Sciences de l'éducation

Indice	Libellé	Indice	Libellé	Notes
		37(1)	Bibliographies	
		37(07)	Publications	Etude sur les
			destinées à	manuels
			l'enseignement ou à	scolaires
			l'étude	
		37(03)	Dictionnaires	
		37(058)	Annuaires et	
			répertoires généraux	
		37(09)	Histoire générale de	Méthodes,
			l'éducation	grandes
				réformes,
				politique de
				l'éducation.
		37()	Histoire de	37(code du
			l'éducation par pays	pays/continent)
37	Généralités de	s		
	sciences d	е		
	l'éducation			

37.01	Bases fondamentales	
	de l'éducation.	
	Théorie de	
	l'éducation. Politique	
	de l'éducation	
37.01(A/Z)	Biographies des	Classement
	philosophes de	alphabétique
	l'éducation	
37.011	Concepts	
	fondamentaux de	
	l'éducation	
37.012	Méthodes de	
	recherche et	
	d'observation	
37.013	Théorie générale de	
	l'éducation et de	
	l'enseignement.	
	Méthodes	
	pédagogiques	
	théoriques et	
	pratiques	
37.014	Politique de	
	l'éducation. Travail	
	éducatif et vie sociale.	
	Droit à l'éducation.	
	Réformes de	
	l'éducation	
37.014(A/Z)	Biographies des	Classement
	politiciens	alphabétique
37.015	Psychologie et	
	sociologie de	
	l'éducation	
37.016	Programme d'étude	

	des systèmes			
371	Organisation			
			professeurs	
			enseignants et	alphabétique
		37.08(A/Z)	Biographies des	Classement
			Personnel enseignant	
			Professeurs.	
			Direction.	
			d'enseignement.	
			institutions	
		37.08	Personnel des	
			d'enseignement	
			établissements	
			administration des	
		37.07	Gestion,	
				humains
				contacts
		37.06	Problèmes sociaux	Relations et
			écoles	
			financement des	
			subsidiation, de	
		37.05	Sources de	
			Conseils éducatifs	
			personne à éduquer.	
			vue de l'élève, de la	
		37.04	Education au point de	
		07.02(742)	pédagogues	alphabétique
		37.02(A/Z)	Biographies des	Classement
			Questions générales	
		37.02	Méthodologie.	
		37.02	Pédagogie.	
		37.017	Education privée	
		37.017	Education familiale.	

d'enseignement			
et de formation.			
Organisation			
scolaire			
	371.1	Direction	
		d'établissement	
		d'enseignement	
	371.12	Qualifications, titres	
		et diplômes des	
		professeurs	
	371.13	Formation des	
		professeurs et des	
		éducateurs.	
		Formation	
		professeurs pratique	
	371.2	Méthodes éducatives	
		et méthodes de	
		formation	
	371.3	Méthodes et	
		procédés	
		d'enseignement.	
		Types d'éducation et	
		de formation	
	371.4 A/Z	Systèmes	Classement par
		d'éducation	auteur
	371.5	Discipline scolaire	Règlement
	371.6	Culture matérielle	Objets et
			mobiliers
			scolaires
	371.61	Patrimoine immobilier	Constructions
			d'écoles,
			bâtiments

		371.62	Matériel scolaire	Films, jouets,
				objets
		371.67	Edition pour la	
			jeunesse	
		371.7	Hygiène scolaire	
		371.8	Vie scolaire et	
			estudiantine	
372	Didactique			Disciplines
	générale.			scolaires
	Contenus			
	d'enseignement			
		372.1	Français.	
			Philosophie.	
			Langues	
		372.11	Français	Lire, écrire,
				apprentissage
				de la langue
		372.12	Philosophie	
		372.13	Langues vivantes	
		372.14	Langues classiques	
		372.2	Education morale et	
			civique. Hygiène	
		372.21	Le fait religieux	
		372.3	Histoire-géographie	
		372.31	Histoire	
		372.32	Géographie	
		372.4	Arts (musique,	
			théâtre, cinéma, arts	
			plastiques)	
		372.5	Mathématiques et	
			sciences	
			économiques	

		372.51	Mathématiques
		372.52	Sciences
			économiques
		372.6	Sciences de la vie et
			de la Terre et
			éducation sexuelle
		372.61	Environnement et
			développement
			durable
		372.7	Physique et chimie
		372.8	Informatique et
			technologie
		372.9	EPS
373	Enseignement		
	scolaire général		
		373.1	Organisation de
			l'enseignement
		373.2	Enseignement
			préscolaire
		373.3	Ecole primaire.
			Enseignement
			élémentaire
		373.5	Enseignement
			secondaire
		373.6	Enseignement
			professionnel
374	Enseignement et		
	formation		
	extrascolaires.		
	Formation		
	continue		

		374.3	Formation de la	
			jeunesse	
		374.7	Formation des	
			adultes	
375	Histoire sociale			
	et histoire de			
	l'enfance			
		375()	Histoire sociale et	Pour spécifier
			histoire de l'enfance	un pays, mettre
			par pays	le code entre
				parenthèses
		375.0	Généralités	
		375.1	Ancien régime	
		375.2	Révolution française	
			et l'Empire	
			napoléonien (1789-	
			1815)	
		375.3	Restauration et	
			Seconde République	
			(1815-1852)	
		375.4	Second Empire	
			(1852-1870)	
		375.5	Troisième république	
			(1870-1940)	
		375.6	Régime de Vichy	
			(1940-1944)	
		375.7	Quatrième république	
			(1946-1958)	
		375.8	Cinquième république	
			(1958-2001)	
		375.9	Cinquième république	
			(2001-)	

376	Enseignement		
	des catégories		
	spéciales de		
	personnes		
		376.1	Organisation de
			l'enseignement
			spécial
		376.2/3	Handicapés
			physiques
		376.7	Organisation de
			groupes spéciaux et
			de
			minorités nationales
377	Education		
	technique.		
	Formation		
	professionnelle		
		377.1	Organisation de
			l'enseignement
			professionnel
		377.8	Ecoles de formation
			des instituteurs et des
			enseignants du
			collège
378	Enseignement		
	supérieur		
		378.1	Organisation de
			l'enseignement
			supérieur

		378.2	Grades, titres,	
			diplômes, certificats,	
			examens	
		378.3	Dotations. Bourses	
			d'étude. Subventions	
379	Loisirs en plein			
	air, récréation			
		379.1	Classes en extérieur	
		379.2	Sorties éducatives	
		379.3	Voyages scolaires	

## 4.3. Tableau auxiliaire - états et territoires du monde moderne

Indice	Etat, Territoire
(4)	Europe
(4-11)	Europe de l'Est
(470)	Russie
(477)	Ukraine
(4-13)	Europe du Sud
(450)	Italie
(460)	Espagne
(469)	Portugal
(495)	Grèce
(4-15)	Europe de l'Ouest

(410)	Royaume Uni
(417)	Irlande
(430)	Allemagne
(44)	France
(492)	Pays Bas
(493)	Belgique
(4-17)	Europe du Nord
(474)	Pays Baltes
(48)	Scandinavie
(4- 191.2)	Europe centrale
(436)	Autriche
(438)	Pologne
(439)	Hongrie
(494)	Suisse
(498)	Roumanie
(5)	Asie Orient
(6)	Afrique
(7)	Amérique du Nord. Amérique centrale
(8)	Amérique du Sud. Etats et régions de l'Amérique du Sud. Amérique latine
(9)	Etats et régions du Sud Pacifique et l'Australie. Arctique. Antarctique

## Bibliographie

#### Monographies:

CALENGE, Bertrand, *Mettre en oeuvre un plan de classement, Villeurbanne*, Presses de l'Enssib, 2009.

MIALARET, Gaston, Sciences de l'éducation, Paris, PUF, 2006.

#### **Articles:**

JEAN-NOËL, Luc, *Territoires et pratiques de l'histoire de l'éducation. Le point de vue d'un historien des XIXe et XXe siècles*, Presses universitaires de Caen, 2009, p. 115 - 128, [En ligne: <a href="https://www.unicaen.fr/puc/images/1140ans\_education.pdf">https://www.unicaen.fr/puc/images/1140ans\_education.pdf</a>]. Consulté le 5.03.2017.

#### Sites:

BU/Paris 8, *Plan de classement Sciences de l'éducation*, [En ligne : <a href="https://www.bu.univ-paris8.fr/sciences-de-l-education">https://www.bu.univ-paris8.fr/sciences-de-l-education</a>]. Consulté le 28.03.2017.

BU/Savoie Mont Blanc, Plan de classement, [En ligne : <a href="http://www.scd.univ-smb.fr/index.php/dewey#c3">http://www.scd.univ-smb.fr/index.php/dewey#c3</a>]. Consulté le 28.03.2017.